

## COMITÉ DE SUIVI – FAYOLLE

### Procès-verbal pour validation par les membres

<b>Date et heure</b>	11 décembre 2024, 18h30
<b>Lieu</b>	Bureau de la mairie, 8002 Rue du Souvenir, Cléricy
<b>Plan de rencontre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accueil et mot de bienvenue</li> <li>▪ Retour sur les dernières rencontres</li> <li>▪ Vers le développement minier durable (VDMD)</li> <li>▪ Mise à jour opérationnelle et suivis environnementaux</li> <li>▪ Mise à jour sur les relations avec la communauté</li> <li>▪ Atelier participatif sur les dons et commandites</li> <li>▪ Varia et prochaines étapes</li> </ul>
<b>Objectifs de la rencontre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retour sur les derniers échanges et les actions de suivi</li> <li>▪ Présenter une synthèse des résultats de l'audit VDMD</li> <li>▪ Faire la mise à jour des opérations et des relations avec la communauté</li> <li>▪ Présenter et consulter sur les politiques d'investissement communautaire</li> <li>Planifier l'agenda sommaire pour les rencontres 2025</li> </ul>
<b>Membres du Comité présents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Richard Grégoire, représentant des chasseurs</li> <li>▪ Carol Boucher, résident de Cléricy</li> <li>▪ Maxime Gauthier, aménagiste Ville de Rouyn-Noranda</li> <li>▪ Luc Boisvert, Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda</li> <li>▪ René Landry, résident de Mont-Brun.</li> </ul>
<b>Représentants IAMGOLD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Steve Gaudreault, Surintendant Environnement</li> <li>▪ Pascal Lafortune, Conseiller aux communications</li> <li>▪ Maryse Morency, Coordonnatrice Gouvernance (responsable du procès-verbal)</li> </ul>
<b>Animateur</b>	Mathieu Gilbert, Transfert Environnement

#### RÉSUMÉ DES ACTIONS DE SUIVI ET ENGAGEMENTS

Faire parvenir aux membres la décision concernant la Phase 2, dès qu'elle sera connue.

Faire parvenir aux membres les nouvelles versions des politiques et engagements dès leur publication.

Répondre à la question : Pour la phase 2, est-ce que tous les permis requis ont été obtenus ou si vous êtes en attente de les recevoir?

Transmettre un formulaire aux membres pour identifier des substituts pouvant les remplacer en cas d'absence.

## ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Mathieu Gilbert de la firme Transfert Environnement et Société, facilitateur de la rencontre, se présente et présente l'ordre du jour. Il demande aux participants s'il y a quelque chose de neuf dans leur secteur.

Chacun des membres du Comité de suivi Fayolle (« ci-après le Comité ») se présente et les points suivants sont soulevés :

Le pont de Mont-Brun est terminé pour cette année, mais d'autres travaux sur celui-ci sont prévus au printemps 2025. Comme activités, il y aura distribution de cadeaux pour le Noël des enfants à Mont-Brun. Pour Cléricy, ils ont eu leur dîner partage et ils organisent un voyage à une cabane à sucre en 2025. Ils ont déjà eu une commandite en 2024 et se demandent si ce sera encore le cas en 2025.

Pour ce qui est des chasseurs, il est fait mention que malgré la peur qu'avec la fosse (bruit, dérangement de toute sorte) le gibier aurait été affecté par les activités de la mine, ce n'est pas ce qui a été constaté sur le terrain. La saison de chasse n'a pas été affectée.

## RETOUR SUR LES DERNIÈRES RENCONTRES

M. Gilbert fait la présentation des actions de suivi et engagements et M. Pascal Lafortune, conseiller en communication IAMGOLD, complète les informations partagées :

- › Des démarches sont en cours pour améliorer la représentativité du secteur environnement. Les membres sont invités à faire parvenir leur suggestion d'organisation ou de personnes possiblement intéressées.
- › Afin d'améliorer le taux de participation aux rencontres, IAMGOLD aimerait établir une liste de membres substitués. Un sondage sera envoyé aux membres pour leur demander d'identifier des substitués potentiels pour leur poste
- › Lors de la dernière rencontre, les membres ont identifié des thématiques d'intérêt afin d'améliorer leurs connaissances du monde minier. La première rencontre de 2025 sera donc dédiée à la formation sur le sujet des vibrations et de la sismicité.
- › La décision pour la poursuite de la phase 2 du projet Fayolle sera prise lors de la remise du rapport des experts. Les membres du Comité recevront rapidement une fois le rapport déposé.
- › Suite aux corrections demandées dans le cadre des audits Vers le développement minier durable (VDMD), les politiques et engagements IAMGOLD ont été modifiés et seront approuvés en décembre. Les versions finales seront partagées au Comité. Aucune demande de modification n'a été reçue de la part des membres.
- › À la demande des membres, des efforts seront faits afin de réduire l'utilisation du papier dans les rencontres lorsque possible.

<b>RÉSUMÉ DES ÉCHANGES</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
Est-ce que la tenue de ces rencontres de comité de suivi est obligatoire?	Oui, notre décret exige trois rencontres par an pour Fayolle jusqu'à la fermeture restauration complète du site et une rencontre par an pour le comité Grand-Duc. Comme mentionné précédemment, nous évaluons la possibilité de fusionner les deux comités.
Pour la phase 2, est-ce que tous les permis requis ont été obtenus ou si vous êtes en attente de les recevoir?	L'information n'était pas disponible au moment de la rencontre sera transmise aux membres lorsqu'elle sera disponible.
Est-il possible que les membres du Comité soient avisés rapidement une fois la décision prise pour la phase 2 du projet Fayolle?	Oui, la réponse sera transmise aussitôt qu'elle sera connue avant la fin du mois de décembre.

### **VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE (VDMD)**

M. Steve Gaudreault, Surintendant Environnement, prend ensuite la parole pour faire un rappel de l'initiative VDMD de l'Association minière du Canada (AMC). Il s'agit d'une initiative qui oblige les entreprises membres de l'AMC à adopter des protocoles qui permettent de rendre leurs activités plus durables. L'objectif est l'amélioration continue dans des domaines clés tels que la gestion environnementale, les relations avec les communautés, la santé et la sécurité, ainsi que la transparence, afin de minimiser les impacts négatifs et maximiser les bénéfices pour les communautés d'intérêts et l'environnement.

Pour être conformes, les membres de l'Association minière du Canada doivent passer un audit externe tous les trois ans et s'autoévaluer chaque année. Au courant du mois d'octobre 2024, des auditeurs externes sont venus évaluer la mine Westwood, pour vérifier la conformité de la mine aux différents indicateurs.

M. Gaudreault fait la présentation des résultats obtenus pour les indicateurs des huit protocoles pour 2023 et 2024. Il explique que plus une cote se rapproche du AAA, meilleures sont les pratiques. La cote la plus basse étant C (aucun programme en place) et la plus haute AAA (Leadership et excellence).

Pour son audit 2024, la mine Westwood visait avoir l'objectif d'obtenir une cote A pour tous ses indicateurs au minimum. L'objectif a été atteint et même dépassé, une amélioration considérable depuis 2023. Il souligne que quelques indicateurs ont même reçu des cotes AA et AAA.

M. Lafortune explique ensuite les démarches entreprises pour l'atteinte des excellents résultats de l'entreprise pour les volets qui concernent les relations communautaires, soit : une revue périodique du processus d'identification des communautés d'intérêts, le partage d'information sur les risques sociaux prioritaires, les programmes de formation ainsi que sur

la sensibilisation et les échanges interculturels offerts à tous les employés et membres des comités de suivi, mais surtout, un système de rétroaction permettant au Comité de commenter et d'émettre des recommandations pour chacun de ces éléments

M. Lafortune prend un moment pour souligner la collaboration des entreprises Go Mine et Transfert Environnement et Société pour l'atteinte des objectifs. Il est également expliqué que le passage d'une cote C à A, demande des efforts considérables.

**Prochaines étapes et actions à venir :**

M. Gaudreault explique que des audits externes pour atteindre la cote AAA pour le protocole d'intendance de l'eau et le protocole de santé et de sécurité sont en cours et que les résultats doivent être envoyés à l'association minière du Canada avant le 15 décembre. Cette dernière devrait déposer les résultats finaux sur son site dans la semaine du 20 décembre 2024. Le nouvel objectif de la mine Westwood est maintenant d'atteindre idéalement une cote AA dans tous ses indicateurs.

M. Gaudreault termine en mentionnant que la mine Westwood est présentement en démarche pour participer à un projet pilote qui combinerait VDMD et Coppermark, une nouvelle initiative visant à uniformiser les exigences de développement durable à l'échelle mondiale.

<b>RÉSUMÉ DES ÉCHANGES</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
Est-ce que toutes les minières doivent se conformer à l'initiative VDMD?	Toutes les minières qui veulent faire partie de l'Association minière du Québec (AMQ) et de l'AMC doivent se soumettre aux audits VDMD et viser une cote minimale A pour tous ses indicateurs. Particularité pour IAMGOLD, elle soumet son site externe, Essakane, à cet exercice, même si celui-ci n'est pas visé par ce protocole.
Est-ce que le protocole sur la gestion des résidus miniers a un impact sur les effluents finaux?	Ce protocole inclut tout ce qui touche les parcs à résidus. Le protocole qui concerne les effluents est le protocole d'intendance de l'eau.
Est-ce que l'objectif d'atteindre une cote AA est une exigence corporative?	C'est un objectif idéal de la mine Westwood, il n'y a de demande corporative spécifique à ce sujet.
Est-ce que les cotes qui nous sont présentées aujourd'hui visent IAMGOLD dans son ensemble?	Non, elles ne visent que la mine Westwood. Chaque mine appartenant à IAMGOLD doit se soumettre au même processus.

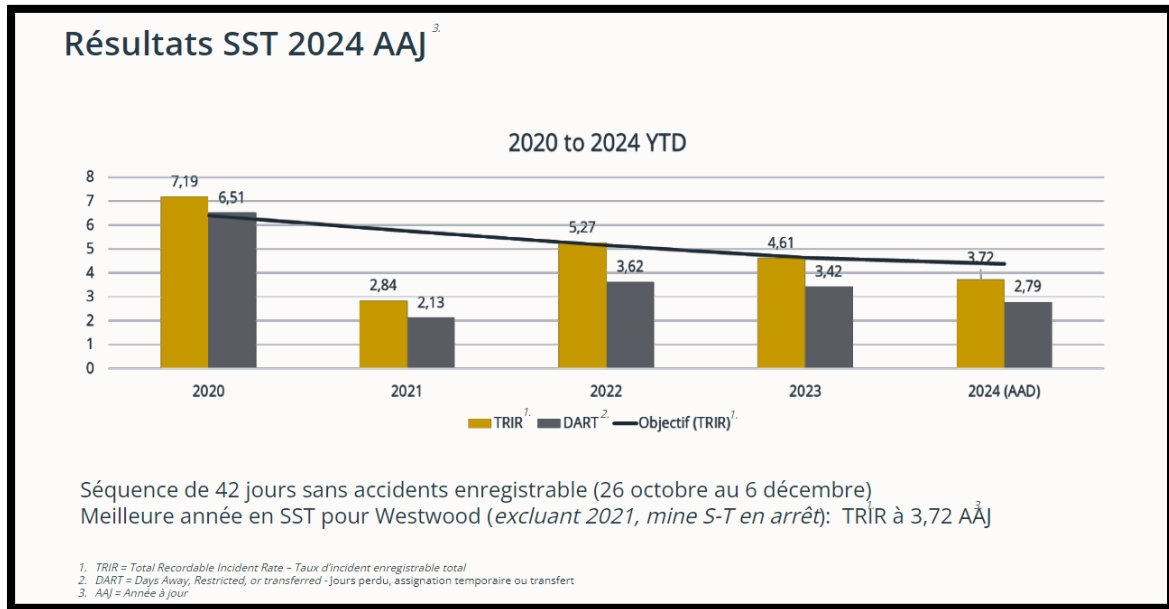
**MISE À JOUR DES OPÉRATIONS**

**Suivis environnementaux :**

M. Gaudreault présente les suivis environnementaux en débutant avec la restauration progressive du Parc à résidus #1 de la mine Westwood. Il précise qu'une restauration doit

répondre à plusieurs critères d'ingénierie pour la planification des travaux, la stabilisation et le transport de matériel. Il précise que les résidus de ce parc ne génèrent pas d'acidité.

Pour ce qui est de Fayolle, le plan de restauration final est en cours de conception, mais des travaux de restauration progressive ont tout de même débuté et de l'ensemencement a été fait au courant de l'été 2024.



### Résultats santé et sécurité :

M. Gaudreault souligne une belle diminution du nombre d'accidents enregistrables à Westwood depuis 2020. L'année 2021 a été marquée par une pause des opérations à la suite d'un événement sismique d'importance à la fin de 2020, ce qui explique les faibles résultats pour cette année. Pour 2024, en date du 11 décembre, le TRIR est de 3.72 et 2.79 en DART, en plus d'avoir 42 jours sans accident enregistrable consécutifs.

M. Gaudreault présente ensuite un survol des résultats pour la santé et la sécurité des employés. Il indique que 2024 est la meilleure année de l'histoire de la mine en ce qui concerne la sécurité. Il précise que les résultats de l'année 2021 ont été influencés par les conséquences de l'événement sismique, mais que l'amélioration est constante depuis. En date du 11 décembre, la mine en était à son 42<sup>e</sup> jour sans accident enregistrable (nécessitant une rencontre avec un médecin).

**Résultats opérationnels Westwood/Fayolle :**

<b>Total / Fayolle</b>	<b>Total Westwood/Fayolle</b>
Tonnage usiné (tm) : 53 984 t	Tonnage usiné (tm) : 1 006 551 t
Teneur usiné (g/t) : 4.43 g/T	Teneur usiné (g/t) : 3.83 g/T
Récupération (%) : 92.09 %	Récupération (%) : 93.02 %
Production d'or : 7 081(oz)	Production d'or : 115 275(oz)

M. Gaudreault termine en présentant les résultats opérationnels. Il explique que l'exploitation de la mine Fayolle s'est terminée en juin 2024 et que les activités de restauration progressive ont débuté sur le site en attendant la décision pour la phase 2 du projet.

Pour la phase 2, il y a aussi une possibilité qu'une étude soit demandée en lien avec l'instabilité du sol.

<b>RÉSUMÉ DES ÉCHANGES</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
Le parc #1, est-ce que c'est un trou?	Non, c'est un parc à résidus avec des digues, ça ressemble à de petites collines.
Au parc #1 à Westwood, il y a présentement des pompes, mais est-ce que vous réussirez à retirer ces pompes éventuellement?	Pendant les 10-15 premières années de la restauration, l'eau sera recirculée tant qu'elle ne respectera pas les normes environnementales. Une fois les normes atteintes, il y a aura une surveillance supplémentaire pour assurer la conformité à long terme.
Est-ce que les résidus du projet Fayolle sont générateurs d'acide?	Non, la roche n'est pas génératrice d'acide.
Est-ce que la roche de Fayolle pourrait être utilisée dans la restauration de la mine Westwood?	Oui, les autorisations gouvernementales sont reçues pour pouvoir l'utiliser en tant qu'agrégat.
Est-ce la restauration du projet Fayolle va générer du transport entre les 2 sites?	C'est une opportunité à étudier selon les coûts. Les possibilités d'utilisation du matériel sont limitées.
Est-ce que les accidents enregistrables incluent aussi les incidents?	Un événement enregistrable en est un qui nécessite une intervention médicale, selon la norme américaine OSHA (Occupational Safety and Health Administration). Un incident qui au départ n'était pas enregistrable pourrait le devenir, dépendamment de l'évolution de l'état de santé du travailleur.

La fosse qui se trouve à l'entrée de la mine, est-ce que c'est pour la mine Westwood?	Non, c'est la mine Grand-Duc.
Pour la phase 2 du projet Fayolle, est-ce que les teneurs sont semblables à celles de la phase 1?	Oui, les teneurs sont similaires et sont considérées comme élevées.

## MISE À JOUR SUR LES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

### Investissements locaux et contributions

M. Lafortune débute la portion sur les relations avec la communauté en présentant les montants relatifs aux engagements à l'achat local et aux investissements.

	2022	2023
Contrats octroyés en sous-traitance	53 974 134	78 490 869
Achats de matériaux et d'équipements	74 101 786	98 986 311
Services professionnels	8 587 509	9 545 925
Création de nouveaux emplois (combien)	90	29
Implication communautaire (valeur dons et temps \$)	109 626	125 321

Il précise que l'écart d'embauches entre 2022 et 2023 est dû au retour massif d'employés suite à la réouverture de la mine et que la situation se stabilisera à l'avenir. Il mentionne que la mine Westwood a un très bon taux de rétention de ses employés.

### Dons et commandites :

Il présente ensuite les principales contributions communautaires de la mine en 2024 qui totalisent 284 000\$ :

- › Don de bois issu des travaux sur la propriété au parc national d'Aiguebelle et à des citoyens et citoyennes du secteur d'une valeur estimée à plus de 50 000\$
- › Contribution de 33 000\$ à Osisko en lumière Westwood
- › 5000\$ pour le Pow-wow de Pikogan
- › Une entente de 3 ans totalisant 75 000\$ avec la future maison d'hébergement pour les patients en traitement au centre de cancérologie de Rouyn-Noranda

Il poursuit avec les contributions communautaires locales propres au projet Fayolle.

Organisme	Nom de l'activité ou du projet	Créneau	Secteur	Montant
Comité des loisirs de Cléricy	Tournois de pêche de Cléricy	Fayolle	Cléricy	500 \$
Parc Aiguebelle	Don de bois au Parc Aiguebelle	Fayolle	Cléricy Mont-Brun	Valeur estimée à 23k \$
CREAT	Station de lavage de bateau	Développement durable	Régionale	11,400 \$
École de Cléricy	Réaménagement de la cour d'école de Cléricy/Mont-Brun	Éducation	Cléricy Mont-Brun	10,000 \$
Œuvre des terrains de jeux de Mont-Brun	Noël des enfants	Culture	Mont-Brun	1000 \$
	Noël de Cléricy			1000\$

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Est-ce que votre contribution au Défi IAMGOLD a augmentée?	En 2022, les contributions avaient diminué, mais ont remontés par la suite en 2023.

### ATELIER PARTICIPATIF SUR LES DONS ET COMMANDITES

Les membres sont ensuite invités à prendre part à un atelier participatif sur les contributions communautaires. M. Lafortune dresse le portrait actuel de la situation, les modifications envisagées par IAMGOLD pour la nouvelle politique de dons et commandites.

M. Gilbert présente ensuite les objectifs et le déroulement de cet atelier :

- 1- Obtenir des commentaires sur la répartition actuelle et sur la répartition souhaitée des dons et commandites
- 2- Identifier des secteurs ou groupes nécessitant plus de soutien
- 3- Recueillir des idées pour améliorer la stratégie d'investissements communautaires

Avant de passer à l'atelier, M. Lafortune explique les grandes lignes de la nouvelle politique de dons et commandites d'IAMGOLD. Un investissement de 350 000\$ est anticipé pour 2025.

Un comité de commandite interne sera créé pour uniformiser et standardiser le traitement des demandes. Les membres de ce comité seront : Luc Joncas (Directeur général de Westwood), Israel Gauthier (Directeur santé-sécurité et développement durable), Marie-Audrey Duchesnay (Directrice ressource humaine), Pascal Lafortune (Conseiller aux communications).

À la suite de l'atelier, Mathieu Gilbert présente les résultats. Suite à l'atelier, voici l'évaluation des priorités d'investissements pour les différents secteurs :

1. Financement d'infrastructures communautaires - 26%
2. Environnement et lutte aux changements climatiques – 22%



3. Éducation et la formation – 14%
4. Innovation sociale et lutte contre la pauvreté – 14%
5. Arts, culture et patrimoine – 12%
6. Santé et bien-être – 12%

Les suggestions suivantes ont été recueillies suite à l'atelier :

- Financement ou contribution de financement à un terrain de soccer intérieur, ou d'un centre multisport
- Réfection ou agrandissement du Balbuzard
- Soutien à l'organisation du transport collectif
- Amélioration des infrastructures autour du lac Osisko

Finalement, il a été souligné que les initiatives intégrant plusieurs volets devraient être priorisées, par exemple, infrastructures communautaires et environnement.

<b>RÉSUMÉ DES ÉCHANGES</b>	
<b>QUESTIONS OU COMMENTAIRES</b>	<b>RÉPONSES</b>
Est-il possible de vérifier la possibilité d'utiliser la voie ferrée au lieu des chemins?	Ce doit être rentable, cette possibilité devra être évaluée.

#### **VARIA ET PROCHAINES ÉTAPES**

M. Gilbert présente ensuite les résultats du dernier sondage sur les thématiques d'intérêts en ordre de préférence :

- Gestion de l'eau, gestion des milieux naturels avoisinants, visite des installations de surface et souterraines/procédés, gestion des résidus miniers, communications et relations avec le milieu, retombées socio-économiques, plan de mesures d'urgence.

Il termine la rencontre en présentant les activités à venir et l'agenda 2025 :

- Sondage de fin d'année
- Mise à jour pour le projet Fayolle
- Rencontres du comité de suivi (février, mai novembre)
- Activités hors comité (visite de site)

Aucune question ou commentaire ne sont formulés. Les membres sont remerciés de leur implication et la rencontre est levée à 20h02.